

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 62 — AVRIL-JUIN 2026

L'événement

**ENTRE FRANCE ET AMÉRIQUE,
LAFAYETTE SOUS L'ŒIL
DE SES CONTEMPORAINS**

Notre histoire

Cultivons notre jardin !
Les Archives nationales rouvrent
leurs portes à la promenade



Grand témoin

**Abd Al Malik: « Pour raconter
l'esclavage, le travail des artistes
complète celui des scientifiques »**



Marie-Françoise Limon-Bonnet,
directrice des Archives nationales

Édito

Ce printemps, partez à la découverte de nos expositions, à commencer par le dernier volet du cycle « Les Remarquables », le testament de Napoléon I^{er}, sorti exceptionnellement de l'Armoire de fer. À voir aussi notre importante contribution culturelle aux 250 ans de l'indépendance américaine avec l'exposition *Lafayette entre France et Amérique. Histoire et légende*, montée par les Archives nationales en partenariat avec le Lafayette College. Ce numéro vous en donne un aperçu qui, certainement, éveillera votre curiosité. Vous en saurez plus aussi sur notre partenariat avec le département de l'Aube autour de l'exposition sur la Champagne au Moyen Âge, qui présentera, à Troyes, 51 documents des fonds des Archives nationales. Du côté de nos fonds et collections, vous pourrez lire quelques lignes de bilan de trois années d'indexation sur notre plateforme collaborative Girophares et découvrir l'inventaire des collections du musée des Archives nationales, accessible en ligne, les archives de la Maison des écrivains et de la littérature ou encore quelques pièces majeures des archives de l'architecte Pierre Fontaine, acquises en novembre 2025. J'espère que vous aurez, dans des genres bien différents, autant de plaisir à lire l'interview de notre grand témoin du trimestre, Abd Al Malik, qui nous permet de saluer les initiatives mémorielles relatives à l'esclavage qui ponctuent le mois de mai, qu'à vous plonger dans ce qui fait le quotidien de notre service de sécurité et de sûreté à Paris. Enfin, un grand merci à ceux de nos lecteurs qui ont répondu à notre enquête. Les résultats vous sont présentés en fin de numéro.

Directrice de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet. Directrice de la Communication et du Mécénat : Valérie Abrial. Rédactrice en chef : Nesma Kharbache. Comité de rédaction : Valérie Abrial, Violaine Challéat-Fonck, Gabrielle Grosclaude, Frédérique Hamm, Nesma Kharbache, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Guillaume Nahon, Aude Roelly, Clothilde Roullier, Thomas Van de Walle. Contributeurs : Isabelle Aristide-Hastir, Marie-Ève Bouillon, Cécile Figliuzzi, Tiphaine Gaumy, Anne Le Foll, Romain Le Gendre, Stéphanie Marqué-Maillet, Sébastien Nadiras, Zoé Navarrete, Natacha Villeroy ; département de l'Image et du Son. Conception graphique : Citizen Press. Maquettiste : Claudia Sobrecases. Illustration de couverture : portrait de Lafayette par Joseph-Désiré Court (Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon - MV2346). Cette huile sur toile de 1834 a été complétée par IA générative : ciel et matière en bas, côté gauche. Impression : PCC International. Dépôt légal : avril 2026. ISSN : 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact : communication.archives-nationales@culture.gouv.fr.

Sommaire

03

Échos des Archives

06

L'événement

Entre France et Amérique,
Lafayette sous l'œil de ses contemporains



09

Fonds & collections

- Acquisition : Pierre Fontaine, architecte et décorateur de Napoléon I^{er}
- Maison des écrivains et de la littérature : une collecte dans des conditions inédites

12

En coulisses

Nicolas Vissière et Camille Guégan-Marcelot :
l'art et la manière d'assurer sécurité
et sûreté sur le site de Paris

14

Notre histoire

- Cultivons notre jardin ! Les Archives nationales rouvrent leurs portes à la promenade
- Architecture : quand l'art rencontre les archives

16

Grand témoin

Abd Al Malik : « Pour raconter l'esclavage,
le travail des artistes complète celui
des scientifiques »

18

Passerelles

Partenariat : l'Aube raconte son histoire
médiévale avec les Archives nationales

19

Enquête de lectorat : les résultats

20

Lire, écouter, voir

Le mot de l'archiviste

« DON »

Trois petites lettres pour une démarche volontaire et généreuse.
Faire don de ses documents aux Archives nationales,
ce n'est pas s'en désapproprier ni s'en débarrasser.
C'est confier les traces écrites de tout ce qui jalonne l'existence
d'hommes et de femmes : leur vie professionnelle et personnelle,
leurs engagements, réussites ou peines, leurs pensées...

Donner ses archives aux Archives nationales fait dialoguer l'histoire
intime, personnelle ou associative, avec la grande Histoire.

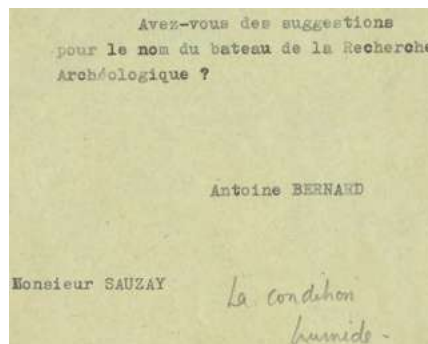
Cet acte leur confère une nouvelle vie,
celle que les chercheurs et les historiens traceront à travers
leurs prismes de recherche.

Une fois sélectionné et accepté par le comité des entrées,
le don manuel est formalisé par une lettre.

C'est un acte de confiance réciproque. Il engage les Archives
nationales dans ses missions de conservation, classement,
inventaire, communication et valorisation. Et ce, pour toujours.

LA PÉPITE DES ARCHIVES André Malraux, un ministre espiègle et libre

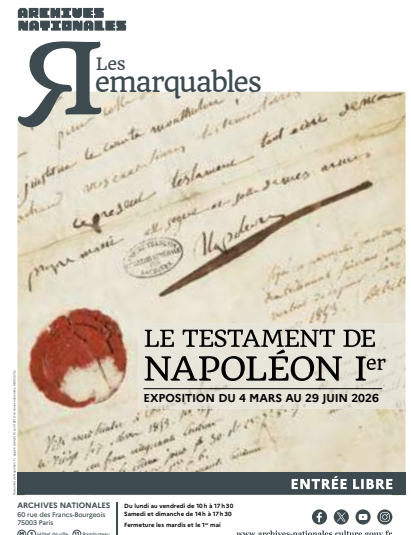
Le ministère de la Culture consacre l'année 2026 à André Malraux, décédé en 1976. À cette occasion, les Archives nationales ont déniché un document insolite. En 1967, le ministère de la Culture inaugure le premier navire de fouilles sous-marines au monde. Grâce à André Malraux, la France devient pionnière dans ce domaine. Sollicité pour baptiser le navire, un membre du cabinet du ministre propose « *La Condition humide* ». Derrière la référence à *La Condition humaine*, livre majeur d'André Malraux, on décèle une ambiance de travail moins austère que ne le suggèrent les archives administratives. La plaisanterie évoque ce Malraux qui se revendiquait « *farfelu* » et espiègle. C'est finalement L'Archéonaute qui sillonnera les flots jusqu'en 2005. Le navire qui lui a succédé porte, aujourd'hui, le nom de ce ministre fondateur pour la culture.



▲ Note du cabinet du ministre André Malraux du 19 novembre 1966 (20160234/8).
© Archives nationales de France

À ne pas
manquer

LE TESTAMENT DE NAPOLEON I^{ER}



« *Je désire que mes cendres reposent sur le bord de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé* » : ces mots célèbres de Napoléon I^{er} figurent dans son testament. Un document emblématique de l'histoire de France, que les Archives nationales exposent dans leur musée, à l'hôtel de Soubise.

► **DATES** : jusqu'au 29 juin (entrée libre). Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 14 h à 17 h 30. Fermeture les mardis et le 1^{er} mai.

► **LIEU** : 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

Abonnez-vous ! Et recevez gratuitement chez vous, *Mémoire d'avenir*, le journal des Archives nationales

PAR COURRIER

Prénom :

Nom :

Organisme : Fonction :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Mél :

☐ J'accepte de recevoir les courriels des Archives nationales

À RETOURNER À :

Archives nationales - Direction de la Communication et du Mécénat
59, rue Guyonmer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

EN LIGNE



MUSÉE DES ARCHIVES NATIONALES

Des collections à découvrir en ligne

Ouvert en 1867, le musée des Archives nationales conserve près de **12 000 documents et objets**.

Désormais, la richesse et la diversité de ces collections (sous-séries AE/I à AE/VI*) sont à découvrir dans la salle de lecture virtuelle.



Leurs inventaires sont enrichis de manière continue et augmentés d'images au fil des numérisations.

Que peut-on consulter en ligne ?

Les documents conservés dans l'Armoire de fer, une sélection de grands documents de l'histoire de France, des pièces à conviction et des objets historiques... comme les clés de la Bastille !

* Sous-séries Armoire de fer, Musée des documents français, Musée des documents étrangers, pièces à conviction et objets saisis, objets historiques.

▲ Ces clés des cachots de la Bastille figurent parmi les 27 récupérées lors de la prise de la forteresse, en 1789 (AE/VIm/1). © Archives nationales de France

► Voir le dernier inventaire :



CONFÉRENCE À LONDRES

La photo de presse à la loupe

Les Archives nationales et le Victoria and Albert Museum pilotent un groupe de travail international consacré au thème : « **Exposer le magazine et la photographie de presse** ». Une conférence ouverte à tous est organisée, le 16 mai prochain, dans le musée londonien. La photographie de presse fait partie intégrante de notre quotidien. Tous les jours, chacun d'entre nous est exposé à un grand nombre de photographies devenues, aujourd'hui, de véritables flux visuels. Cependant,



peut-on retirer la photographie de presse de son contexte médiatique ? Comment la présenter, quels éléments choisir de montrer ? Quels enjeux éthiques soulève sa mise en scène ? Lors d'un premier volet, des spécialistes de la conservation, de l'archivage et de l'exposition, et des universitaires sont intervenus, le 13 novembre 2025, aux Archives nationales, lesquelles conservent d'importants fonds de presse. Ils ont échangé sur les questions de préservation et de transmission de l'histoire de la photographie de presse.

▲ Archives et photojournalisme... En 2024, la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise a accueilli l'exposition 50 ans dans l'œil de Libé. © Isabelle Harsin/Sipa Press

► En savoir plus :



INDEXATION COLLABORATIVE

Girophares fête ses 3 ans !



▲ En cours, le projet d'indexation « Hommes et femmes de la mine » est issu de la numérisation de 627 bobines de microfilms. © Archives nationales de France

Mai 2023. Les Archives nationales lancent Girophares, leur plateforme collaborative de transcription et d'indexation de documents. Depuis, 15 projets ont été conduits, dont certains sont terminés. En 2025, ceux consacrés aux « Pensionnés du ministère de l'Intérieur » et aux « Hommes et femmes de la mine » ont été publiés. De nouvelles étapes ont suivi sur « La Retirada, l'exil républicain espagnol », « Naître ou mourir en mer » et « Au service des notaires ». **Grâce à leur participation active, des centaines de contributeurs ont créé près de 300 000 pages d'annotations !** Ces bénévoles facilitent ainsi l'accès en ligne à de vastes ensembles de données historiques et s'approprient un peu du patrimoine archivistique français. D'autres projets sont prévus. Quelques indices : urbanisme, naturalisations, justice, Empire...

► Pour contribuer, c'est ici :



BILAN DU PROJET ORESM

L'université parisienne au Moyen Âge

Pendant cinq ans, le projet Oresma* a permis d'exploiter les archives produites du XII^e au XVI^e siècle par l'université de Paris et ses collèges, afin de recenser la population des maîtres et étudiants. La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne a lancé ce projet, conçu en 2019. Pour le mener à bien, elle a réuni autour d'elle les Archives nationales et des chercheurs de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Cette collaboration scientifique a abouti à la création d'un nouvel inventaire. Il réunit des documents conservés dans différentes institutions et propose plus de **6000 notices**.



▲ Le cartulaire du collège fondé par le clerc du roi Jean de Hubant représente la vie quotidienne de ses étudiants, vers 1387 (AE/II/408, fol. 6v).
© Archives nationales de France

Ce projet a permis de constituer une base de données des individus recensés grâce à une campagne de dépouillement nommée Buridan.

* Œuvres et référentiels des étudiants, suppôts et maîtres de l'université de Paris au Moyen Âge.

► En savoir plus :

- Notices sur <https://oresm.bis-sorbonne.fr/home>
- Culture et recherche n° 149 (4^e trimestre 2025 - pages 21-26)



NUIT DES MUSÉES

Des lycéens racontent la chancellerie d'Orléans

Au cours de la Nuit européenne des musées, les lycéens passionnés d'histoire de l'art du lycée Pablo-Picasso de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) accueilleront le public à l'hôtel de Rohan. Depuis octobre 2025, dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre! », accompagnés de leurs enseignantes, ils ont découvert les décors restaurés de la chancellerie d'Orléans installés au rez-de-chaussée de cet hôtel particulier du XVIII^e siècle. Les lycéens ont exploré l'histoire de ces décors à travers les archives notariales parisiennes et imaginé une médiation avec la complicité du comédien Marco Caraffa. **Le 23 mai, toutes les 20 minutes jusqu'à 22 h**, les élèves présenteront l'histoire et les éléments de ce décor, pendant que



© N. Cantin-N. Dion/Archives nationales de France

le public déambulera dans les appartements.

► **LIEU :** 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.

► **HORAIRE :** de 18 h à minuit.

► **À SAVOIR :** « La classe, l'œuvre! » est une opération nationale menée entre des classes et des musées ou lieux de conservation, collection ou exposition.

► **Voir la programmation :**



Le saviez-vous?

NOTRE-DAME DE PARIS AU MOYEN ÂGE

De 2020 à 2025, les Archives nationales, l'École nationale des chartes - PSL, l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque Mazarine ont numérisé des documents (manuscripts, catalogues de bibliothèque, archives...) sur Notre-Dame de Paris. Objectif? Mieux comprendre le rôle du chapitre de Notre-Dame, collège de 51 chanoines qui a administré la cathédrale, son cloître et ses dépendances, du Moyen Âge à la Révolution. Résultat : la **numérisation des 26 registres – soit 14 000 pages** – des décisions prises par le chapitre lors de ses réunions, aux XIV^e et XV^e siècles, et leur édition numérique grâce à la reconnaissance automatique de l'écriture manuscrite.

► **Découvrir les documents :**



▲ Les chanoines se réunissaient trois fois par semaine en chapitre. Ici, les décisions prises lors des réunions des 5 et 7 janvier 1450 (registre LL 116, p. 699).
© Archives nationales de France

HISTORIA

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents mal ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.

ENTRE FRANCE ET AMÉRIQUE



Lafayette sous l'œil de ses contemporains

Devant des centaines ►
de milliers de personnes,
sur l'autel où la messe
vient d'être dite
par Talleyrand (à droite,
portant la mitre),
Lafayette jure fidélité
à la Nation, à la Loi et
au Roi. Il affronte avec
calme les intempéries,
accompagné de
Georges Washington
Lafayette, son fils
(à droite de l'autel, épée
levée). Les députés,
puis Louis XVI et Marie-
Antoinette vont prêter
serment après lui.
Par sa composition
dramatique, *Le Serment
de Lafayette à la fête de
la Fédération*, du peintre
L. David, rend hommage,
en 1791, à un Lafayette
placé au centre
de toutes les attentions.
CC0: Paris Musées/
Musée Carnavalet -
Histoire de Paris (P:1981)



À la fin de sa vie, en 1834, Lafayette est considéré comme
le «drapeau des amis de la liberté», une icône internationale.
À l'occasion des 250 ans de l'indépendance des États-Unis, le 4 juillet prochain,
les Archives nationales s'associent au Lafayette College pour enquêter
sur un phénomène de société, la naissance de la célébrité dans le monde
occidental, entre les Lumières et l'époque romantique.

Par Alexis Douchin et Thierry Sarmant, co-commissaires scientifiques de l'exposition
Lafayette entre France et Amérique. Histoire et légende

Gilbert du Motier de Lafayette (1757-1834) fait une entrée fracassante sur la scène médiatique avec son engagement dans la révolution américaine contre les Britanniques, entre 1777 et 1781. La victoire décisive des insurgés, à Yorktown en 1781, fait les gros titres des gazettes européennes avant d'enflammer les cercles de l'opinion éclairée en France. Très vite, grâce aux relais dont bénéficie Lafayette dans les milieux politico-diplomatiques, poèmes et chansons à sa gloire fleurissent sur toutes les bouches. Dans les appartements cossus, il est même de bon ton d'afficher le portrait gravé du jeune guerrier. Dès lors, Lafayette, fin connaisseur en « marketing » politique, sera toujours attentif à contrôler la diffusion de son image. Lorsqu'éclate la Révolution française, l'aristocrate libéral n'est plus un inconnu. Ses interventions énergiques à l'Assemblée et sa position de commandant de la Garde nationale font de lui une personnalité très en vue. À la faveur d'une formidable croissance de

Dates clés

1757

Naissance de Gilbert du Motier, fils du marquis de La Fayette.

1777-1781

Participation à la guerre d'indépendance américaine.

1789

Nommé commandant de la Garde nationale.

1792

L'Assemblée nationale vote un décret d'accusation contre Lafayette.

1792-1797

Captivité en Prusse, puis en Autriche.

1800

Retour en France.

1824-1825

Voyage triomphal aux États-Unis.

1834

Mort de Lafayette à Paris.



▲ Dès 1790, Lafayette est visé par des pamphlets qui prétendent révéler ses secrets les plus inavouables. Dans *Confession générale de Paul-Eugène Mottier dit Lafayette à M. l'abbé de Saint-Martin*, un dialogue imaginaire avec son confesseur, Lafayette avoue que, malgré tous ses serments, il a trahi, trahit et trahira les Français, avant de dérouler la liste de tous les crimes qu'il a sur la conscience. Percutant et peu coûteux, ce libelle est un succès dans son genre (252AP/1). © Archives nationales de France

la presse libre, Lafayette le modéré est pris dans un flot de discours et d'images créés par ses partisans ou par ses détracteurs. Son portrait connaît une diffusion sans précédent. Il est reproduit par milliers sur les sabres des gardes nationaux, des médailles, des boutons et des éventails. Dans une société de plus en plus politisée, ces petits accessoires, fabriqués en série et peu coûteux, permettent aux Françaises et aux Français d'afficher leurs convictions militantes ou leur attachement affectif aux chefs de file de la Révolution.

Un personnage adulé et critiqué

Dans le même temps, des campagnes d'opinion sont lancées pour discréditer Lafayette. Les documents conservés aux Archives nationales permettent d'en faire voir les acteurs et les mécanismes. Des images anonymes raillent le m'as-tu-vu (caricaturé en singe) ou le traître à la Nation (représenté en grue). Des pamphlets sensationnalistes prétendent dévoiler ses « soirées amoureuses » avec Marie-Antoinette, racontées par le petit épagueul de la reine. La vie privée des personnalités politiques, censée motiver leurs actions, est désormais scrutée par le public comme un sujet d'intérêt légitime. Bientôt, des gravures appellent à pendre Lafayette. Elles jouent un rôle dans le retournement de l'opinion et dans le déclenchement

« Dans le Nouveau Monde, M. de La Fayette a contribué à la formation d'une société nouvelle; dans le monde ancien, à la destruction d'une vieille société: la liberté l'invoque à Washington, l'anarchie à Paris. »

François-René de Chateaubriand (1768-1848), dans ses *Mémoires d'outre-tombe*

des violences populaires. Ces mouvements le contraignent à fuir à l'étranger où, regardé avec suspicion, il est fait prisonnier par les Prussiens à l'été 1792. Après sa captivité et jusqu'à la chute de Napoléon en 1815, Lafayette se tient en retrait de la vie publique. Il reprend un rôle politique, dans l'opposition libérale, pendant la Restauration, sous l'étroite surveillance de la police.

Une popularité internationale

En 1824-1825, alors qu'il effectue un voyage triomphal aux États-Unis, ses prises de parole et ses apparitions publiques font l'actualité dans les journaux américains. Ses déplacements causent de spectaculaires démonstrations d'enthousiasme à travers le pays. Une vraie

«Son faible est une faim canine pour la popularité et la renommée.»

Thomas Jefferson,
3^e président des États-Unis
(1801-1809)

- «lafayettemania», au grand dam des autorités françaises. Outre-Atlantique, le portrait du vieux général apparaît sur des objets du quotidien, dans les foyers que la révolution industrielle a propulsés dans la société de consommation. La mode est à servir le thé dans des tasses à l'effigie de Lafayette, importées d'Angleterre. À son retour en France, l'homme capitalise sur sa popularité internationale, alors que se diffusent des chansons à sa louange, des biographies autorisées, des calendriers ou des tabatières Lafayette. Vecteurs de mobilisation de l'opinion, ces objets accompagnent son ultime retour sur la scène politique à la faveur de la Révolution de 1830. L'exposition *Lafayette, entre France et Amérique* invite à découvrir cette histoire en images. ●



- **DATES:** 1^{er} avril-14 juillet 2026 (entrée libre). Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Fermeture les mardis et le 1^{er} mai.
- **LIEU:** 60, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris.



▲ Éventail, tabatière, cartes à jouer... L'effigie de Lafayette a fleuri sur toutes sortes d'objets du quotidien. CC0: Paris Musées/Musée Carnavalet - Histoire de Paris (EV.157 et OM.518). Fondation Josée et René de Chambrun (FC 15.4.128).



Le mot de la partenaire

Olga Anna Duhl,
Lafayette College,
co-commissaire scientifique

«Aux États-Unis, Lafayette est le héros français de la guerre d'indépendance (1775-1783). Il incarne la liberté, la justice et l'esprit d'union, principes fondateurs de ce pays. Monuments publics, villes, parcs et écoles portent son nom en signe de gratitude pour son généreux service.

Si au cours du xx^e siècle, la glorification de sa personne cède la place à l'examen du contexte historique dans lequel s'inscrivent ses exploits, ses motivations et ses engagements, le bicentenaire de son retour triomphal (1824-1825) et le 250^e anniversaire des États-Unis apportent un nouvel éclairage sur ses contributions. Symbole pérenne de l'amitié franco-américaine, Lafayette est célébré aujourd'hui comme un champion des droits de l'homme [...] Populaire, il apparaît [comme le] "combattant français préféré de l'Amérique"».

► Découvrir le
Lafayette College:



Livre de l'exposition



Lafayette, entre France et Amérique. Histoire et légende et Lafayette, between France and America. History and Legend (35 €

et 39 €), Grand Palais RMN Éditions, Archives nationales, Lafayette College. ISBN 978-2-7118-8179-6.

Colloque

«Lafayette au miroir des sources» par la Fondation de Chambrun-Lafayette, l'École nationale des chartes-PSL et le Lafayette College:

- le 20 avril à l'Académie d'agriculture de France - Paris;
- le 21 avril aux Archives nationales - Paris.

► S'inscrire:

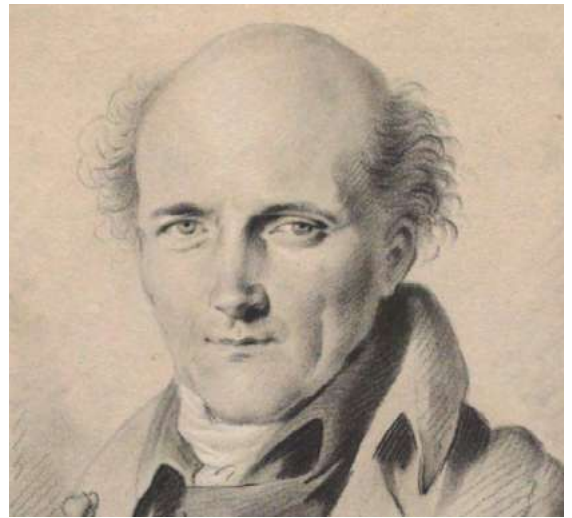


ACQUISITION

Pierre Fontaine, architecte et décorateur de Napoléon I^{er}

En novembre 2025, les Archives nationales ont acheté sept lots de dessins de l'architecte de l'Empire, Pierre Fontaine. Cet ensemble graphique prestigieux complète le fonds conservé par le département des Archives privées. Retour sur une acquisition aux enchères.

Par Magali Lacousse, cheffe du pôle Architectes, Associations, Entreprises et Presse au département des Archives privées



▲ Dans sa jeunesse, Pierre Fontaine a beaucoup dessiné de plans de temples antiques et de palais de la Renaissance. De quoi forger son style Empire... © Portrait de Louis-Léopold Boilly - Clark Art Institute/WikiCommons

Pierre Fontaine (1762-1853) est un architecte néoclassique renommé. Jeune, il voyage en Italie et est pensionnaire à l'Académie de France, à Rome, de 1787 à 1790. Sa clarté, son sens de la couleur et son imagination lui valent d'être remarqué par Napoléon Bonaparte. Architecte du gouvernement (1801), puis premier architecte de l'empereur Napoléon I^{er} (1813), il conçoit des projets à la gloire de l'Empire et ambitionne de transformer Paris. Ses projets sont visionnaires, comme

cette grande façade reliant le Louvre aux Tuileries, ou cette cité impériale, couronnée par le palais du roi de Rome sur la colline de Chaillot. Associé à Charles Percier (1764-1838), Pierre Fontaine crée les principes du «style Empire», mélange d'influences issues de l'Antiquité gréco-romaine. À l'occasion d'enchères publiques, les Archives nationales ont acquis sept lots de ses dessins, le 21 novembre 2025. Ces lots complètent le fonds Fontaine déjà conservé et présentent un grand intérêt pour l'histoire de l'architecture.

Comment s'opère une acquisition ?

Quinze jours avant une vente aux enchères, les Archives nationales reçoivent le catalogue. Pour repérer les documents intéressants et se faire une idée précise de leurs aspect, état, contenu et dimensions, les archivistes consultent les descriptions des lots mis en ligne. Si besoin, afin d'affiner l'expertise, ils se déplacent à l'hôtel des ventes qui expose les pièces au public, juste avant les enchères. Une fois les lots sélectionnés, un mot d'ordre : se fixer un montant d'adjudication à ne pas dépasser, car le prix peut vite s'envoler ! Les Archives nationales paient les lots acquis avec des crédits dédiés. Elles peuvent bénéficier d'un fonds ministériel, le Fonds du patrimoine, géré par le Service des musées de France, comme lors de cette vente. Parfois, le mécénat apporte une aide financière décisive pour remporter une enchère. L'enjeu ? Intégrer aux collections publiques, accessibles à tous, des archives qui enrichissent la connaissance, comme celles de l'architecte Pierre Fontaine.



▲ Dessin d'un projet de cheminée monumentale par Pierre Fontaine. © Archives nationales de France

Lettres, dessins et journal

Un dessin de la salle du trône du palais de Saint-Cloud vient s'ajouter au dossier «Saint-Cloud» qui contient des lettres, des notes et le dessin d'une cascade. Le journal des travaux de Fontaine, rédigé entre 1799 et 1813, apporte, lui, un témoignage unique. L'architecte y commente des événements de son temps. Comme l'achèvement de l'arc de triomphe du Carrousel, le 6 décembre 1807 : «À quelques détails de sculpture près, il a été déchaudé et la Garde impériale revenant de la campagne de Prusse a la première passée dessous», relate-t-il. Acquisition phare : l'album de projets de palais impériaux de Charles Percier et Pierre Fontaine. Il rassemble 76 planches illustrées de 84 dessins pour La Malmaison, Rambouillet, Mousseaux (aujourd'hui le parc Monceau, à Paris) ou le palais impérial à Lyon. ●

MAISON DES ÉCRIVAINS ET DE LA LITTÉRATURE

Une collecte dans des conditions inédites

Le 26 juin 2025, coup de tonnerre dans le monde du livre : la Maison des écrivains et de la littérature (Mel) est mise en liquidation. Dès le 31 octobre 2025, ses archives entrent aux Archives nationales. Récit d'une opération hors norme.

Par Clara Germann, responsable du pôle Culture au département Éducation, Culture et Affaires sociales, et Anne Jolly, cheffe de la Mission des archives et des biens culturels mobiliers au ministère de la Culture



▲ Hélène Brossier, adjointe à la cheffe de la Mission des archives du ministère de la Culture, évalue les fonds de la Mel. © Mission des archives-ministère de la Culture

1986-2025 : près de quarante ans après sa fondation, la Maison des écrivains et de la littérature, installée à Paris, doit se résoudre à fermer ses portes. Faute de subventions, l'association qui la régit est mise en liquidation judiciaire. Alertées, les Archives nationales se mobilisent durant l'été. Elles préparent en urgence un plan de préservation en collaboration avec la Mission des archives du ministère de la Culture.

La Mel a beau être une association, ses archives sont jugées en majorité publiques au vu de ses missions de service public. D'ordinaire, c'est la Mission des archives seule qui se charge de la collecte et de la préparation des entrées des archives publiques aux Archives nationales. Mais les circonstances contraignantes appellent une intervention inédite des Archives nationales et une collaboration

renforcée. Le temps est compté ! Le siège de l'association, l'ancienne maison des frères Goncourt, doit être rendu à la mairie de Paris, propriétaire des lieux, en novembre 2025. La collecte mobilise dix personnes au sein des Archives nationales et de la Mission des archives. Un audit général est réalisé le 2 octobre 2025. Julie Wanneque, archiviste à la Mission des archives, témoigne : « On doit évaluer près de 90 mètres linéaires d'archives, répartis de la cave à l'étage, en quelques heures ! Le tout en appliquant nos critères de tri habituels dans des conditions inhabituelles. » En effet, l'état sanitaire des documents s'avère préoccupant : ils sont stockés dans un bâtiment sans lumière ni électricité ni chauffage, et les pluies d'automne augmentent le taux d'humidité. Des conditions peu propices pour le papier... Le service de la Conservation préventive effectue donc des opérations de contrôle sur place. Elles révèlent la présence de moisissures.

90 mètres linéaires d'histoire de la littérature contemporaine
Du 21 au 27 octobre, les équipes se rendent sur site pour d'importantes opérations préparatoires : récolement, conditionnement, cotation des documents... Les archives laissées en vrac dans les bureaux doivent être étudiées avec finesse. Objectif de ce tri : déterminer ce qui présente un intérêt historique, ce qui relève d'une utilité juridique ou administrative à moyen terme, et ce qui sera éliminable car ne

Repères

Fondée en 1986 à l'initiative de Jack Lang, ministre de la Culture, la Maison des écrivains et de la littérature a joué un rôle pionnier pour la littérature contemporaine. Elle a soutenu les auteurs et le développement de l'éducation artistique et culturelle. Cette association loi 1901 a servi de passerelle entre ses centaines d'écrivains adhérents et les établissements scolaires, universitaires ou pénitentiaires : interventions, ateliers d'écriture, festivals, colloques et formations. Elle a été dissoute en juin 2025.

◀ Le Cahier de la Mel, édité pour ses adhérents, fait partie des archives collectées sur place.
© Hélène Brossier/Mission des archives-ministère de la Culture

relevant d'aucun de ces critères.

Le 31 octobre, 60 mètres linéaires d'archives d'intérêt historique sont transférés de façon anticipée aux Archives nationales. Les délais sont tenus ! Les 30 mètres linéaires restants rejoignent la Mission des archives.

Le fonds s'avère très riche, à l'aune d'une structure qui fut essentielle à la promotion de la littérature contemporaine. Il documente la gouvernance de l'association, ses partenariats et la programmation de ses manifestations culturelles, comme le Prix littéraire des lycéens et Le Temps des écrivains à l'université. On y retrouve toute une série d'entretiens audio avec des auteurs et de nombreuses ressources sur leurs échanges avec les publics.

Cet ensemble s'inscrit dans une politique de collecte forte dans le domaine du livre. À terme, il va s'articuler avec les archives déjà collectées dans ce domaine : celles de la Société des gens de lettres, du Centre national du livre, de la Bibliothèque publique d'information du centre Pompidou ou de l'administration centrale. Dans l'immédiat, le travail de la Mission des archives du ministère continue après l'arrivée anticipée des documents aux Archives nationales : reconditionnement et description, traitement sanitaire, et travail sur l'audiovisuel. À suivre ! ●

Le mot de l'archiviste

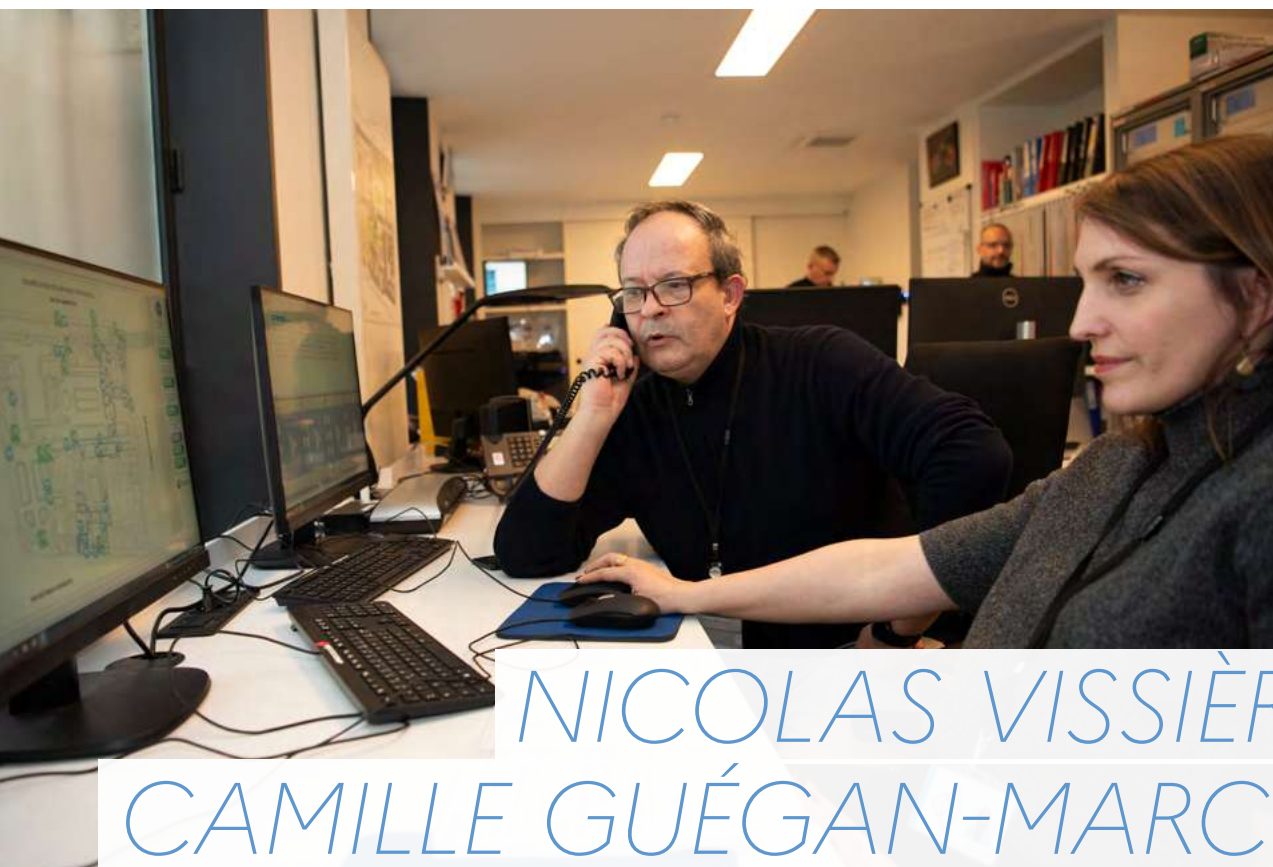
Yann Potin,
chargé de mission pour la collecte et l'enrichissement des fonds



« Installée jusqu'en 2007 au cœur du Centre national du livre, la Maison des écrivains et de la littérature (Mel) entendait apporter un soutien aux auteurs, à distance des succès commerciaux. Elle accordait une attention particulière aux genres littéraires les plus fragiles comme la poésie et le théâtre. En encourageant les adhérents auteurs à intervenir, moyennant rétributions régulières, sur l'ensemble du territoire, la Mel fut une pépinière et un laboratoire innovant. Elle accompagna le développement des résidences d'écrivains, des ateliers d'écriture et participa, à plus d'un titre, à l'émergence de l'éducation artistique et culturelle, en milieu scolaire notamment. Conscient de ces enjeux et mis au courant par ma collègue chargée des partenariats scientifiques, Clothilde Roullier, je me suis enquis, dès le 11 juillet 2025, auprès du liquidateur judiciaire de l'association, du devenir des papiers contenus dans l'immeuble. Il s'est avéré que seuls les supports audiovisuels, riches de plus de 300 entretiens et rencontres littéraires, avaient été identifiés comme devant et pouvant être sauvés avant le débarras des lieux prévu le 31 juillet... Avec l'accord de la direction des Archives nationales et du Service interministériel des Archives de France, et après en avoir informé le Service du livre et de la lecture au ministère de la Culture, un premier dispositif a été proposé. L'objectif : sauvegarder un patrimoine archivistique qui documente la politique du livre et des auteurs sur quatre décennies. Après une brève évaluation de la masse et de la typologie documentaire avec l'expertise de Thierry Claerr, directeur de la bibliothèque des Archives nationales, la direction du Logement et de l'Habitat est saisie et un moratoire sur la restitution des locaux à la Ville de Paris obtenu jusqu'à fin septembre au moins. L'alerte ainsi lancée depuis les Archives nationales a croisé, dès le 21 juillet, une demande d'information de la conseillère du livre et de la lecture auprès de la ministre de la Culture. Elle avait été saisie, quelques jours plus tôt, via la présidence de la République, par Jack Lang. Cette mobilisation inattendue en haut lieu fut salutaire et rassurante : elle a permis de préparer un plan de travail sur plusieurs semaines. La Ville a alors confié les clefs à la Mission pour la collecte et l'enrichissement des fonds, le 8 septembre. Elles lui seront rendues au mois de novembre. »

◀ L'envers du décor : des archives moisées sont prêtes à être traitées par le département de la Conservation des Archives nationales. © Clara Germann/Archives nationales de France





◀ Camille Guégan-Marcelot et Nicolas Vissière contrôlent le paramétrage des systèmes de sûreté, depuis le poste central du service Sécurité et Sûreté de Paris.
© Photos: Carole Bauer/Archives nationales de France

NICOLAS VISSIÈRE ET CAMILLE GUÉGAN-MARCELOT

L'art et la manière d'assurer sécurité et sûreté sur le site de Paris

Sésu: derrière cet acronyme se cachent la sécurité et la sûreté des biens et des personnes. À Paris, Nicolas Vissière, chef du service, et son adjointe, Camille Guégan-Marcelot, pilotent les opérations de prévention. À leurs côtés, une équipe de 21 pompiers. Tous connaissent le site historique des Archives nationales de fond en comble et veillent sur lui avec amour.

Par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Comment concilier normes incendie et architecture classée des XVIII^e et XIX^e siècles? Comment assurer la sécurité des agents et des plus de 270 000 visiteurs ou lecteurs, sans compter les promeneurs du jardin romantique, qui parcourent le site parisien des Archives nationales chaque année? Cette mission, sensible et complexe, incombe à Nicolas Vissière, chef du service Sécurité et Sûreté (Sésu), à Camille Guégan-Marcelot, son adjointe, et à leur équipe. Le premier a exercé pendant vingt ans à la brigade des sapeurs-

pompiers de Paris, dont cinq à l'École française de prévention, avant de rejoindre les Archives nationales en 2014. Arrivée en 2022, la seconde – Lyonnaise diplômée en droit, en histoire de l'art, et en politique et sécurité – a passé dix ans dans un cabinet de conseil en sûreté. Leur rôle: coordonner la sécurité et la sûreté des biens et des personnes sur le Quadrilatère des Archives. Pour l'exercer, le binôme s'appuie sur une équipe de 21 agents, tous anciens pompiers militaires. « Notre métier demande de la rigueur,



▲ Avec un pompier de garde, Camille Guégan-Marcelot vérifie le fonctionnement des baies du système de sécurité incendie. Récemment renouvelé, il centralise et localise les alarmes incendie.

une parfaite connaissance du risque incendie et de sa prévention», indique Nicolas Vissière. De fait, dans la hiérarchie des risques, le feu arrive en tête. Le site regorge de « documents d'archives, d'objets,

Définitions

La **sécurité** est l'ensemble des mesures de prévention du risque incendie et de l'assistance à personne.

La **sûreté** vise à protéger des actes de malveillance contre les biens et les personnes.

Dans la salle de brief du PC sécurité, refait à neuf, Camille Guégan-Marcelot et Nicolas Vissière conduisent la réunion de service avec les pompiers de garde du jour. Objectif : détailler les consignes et les points particuliers de l'exploitation du site.



de meubles anciens et de décors précieux. Ils représentent un important potentiel calorifique. La prévention incendie ne s'opère pas dans un monument historique comme dans un bâtiment moderne. Notre action est complexe. Elle nécessite une fine analyse entre exigence de sécurité et contraintes patrimoniales. La vigilance est donc permanente.

Vidéosurveillance et alarmes intrusion

Les pompiers du Sésu sont sur le pont 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Ils veillent sur le site de 3 hectares, au cœur du quartier du Marais. Au quotidien, ils effectuent des rondes dans les deux établissements ouverts au public – le musée et le Caran –, les bureaux et les ateliers, les sous-sols, les bâtiments où sont conservées les archives et les jardins. Tous les soirs, après la mise en sûreté du site, ils poursuivent sa surveillance générale grâce à la vidéosurveillance et aux alarmes intrusion, depuis le poste central de sécurité.

« En 2022, une alerte s'est déclenchée sur un chantier de rénovation, à l'hôtel de Rohan. De la fumée s'était dégagée lors d'une découpe à la disqueuse dans l'escalier de service, relate Nicolas Vissière. Grâce au système de sécurité incendie du chantier, les

agents ont pu réagir très vite et stopper le départ du feu. Cet épisode nous a tous marqués, car les décors de la chancellerie d'Orléans venaient d'y être installés. Il nous a aussi rassurés sur la fiabilité de notre dispositif. »

Le Sésu accorde environ 1 000 « permis feu » par an et les surveille de près. Ces documents réglementaires encadrent les activités qui génèrent de la chaleur : soudure, découpe... Les pompiers assurent aussi la sécurité incendie de défilés de mode ou de tournages de films sur le site. « À chaque fois, l'équipe vérifie que les mesures de prévention sont respectées », précise le chef du Sésu.

Sécurité et sûreté vont de pair

Au cœur des jardins, le PC sécurité vient d'être refait à neuf. « Sa base vie est bien plus confortable pour l'équipe de garde. Mais surtout, il est doté d'un système de surveillance dernier cri. Avec ces équipements, nous avons fait un bond de vingt ans ! », expose Camille Guégan-Marcelot. Maintenance des 700 extincteurs, gestion des clés des 3 000 portes, formation des collègues à l'évacuation d'urgence... : les deux responsables du service supervisent les missions très diverses de leur équipe. Mais l'autre volet primordial du Sésu, c'est la sûreté des personnes. En effet, depuis les attentats de 2015, les établissements recevant du public sont très attentifs à ce risque. Aux Archives nationales, Nicolas

et Camille coordonnent une équipe de cinq agents d'une société privée, qui ont pour mission le contrôle Vigipirate. Cette connaissance des enjeux de sécurité et de sûreté est sans cesse entretenue.

Une fois par an, le Sésu simule un incendie grandeur nature avec les pompiers de Paris. Il entretient aussi des liens étroits avec le commissariat de Paris Centre.

« Nous sommes situés entre Bastille et République, hauts lieux des manifestations et, parfois, de leurs débordements. C'est un secteur sensible », relèvent-ils. Les spécificités du métier ?

« C'est un peu les montagnes russes ! On passe de sujets simples à des sujets d'une grande complexité architecturale, patrimoniale, réglementaire et technique, confie Nicolas Vissière. Il exige de s'adapter très vite face à la diversité des problématiques rencontrées. Nos décisions engagent notre responsabilité. » Et Camille Guégan-Marcelot d'ajouter : « Bref, c'est un métier où l'on ne s'ennuie pas, chaque jour est différent. »

Et, au Sésu, tous ont en commun d'être « amoureux du site » ! ●



▲ Nicolas Vissière et son coéquipier préparent un contrôle des extincteurs dans les Grands Dépôts, où sont entreposés des documents d'archives sur cinq niveaux.

Chiffres clés

3 hectares de superficie
700 extincteurs
3 000 portes

CULTIVONS NOTRE JARDIN !

Les Archives nationales

rouvrent leurs portes à la promenade

Les jardins du Quadrilatère des Archives vont de nouveau entièrement ouvrir au public, après l'achèvement d'un vaste chantier de rénovation immobilière. Ce havre de verdure et de quiétude, situé au cœur du Marais, sera aussi plus accessible.

Par Sabine Meuleau, adjointe au responsable du service de la Valorisation des espaces classés



Après plus de sept ans de fermeture au public, les jardins des hôtels de Rohan et de Jaucourt vont rouvrir leurs allées à la promenade, en juin prochain. Quelque 5 500 mètres carrés de verdure, au cœur du quartier du Marais, à Paris, seront ainsi rendus au loisir des badauds. La traversée des jardins entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue des Quatre-Fils sera également rétablie.

Le saviez-vous ?

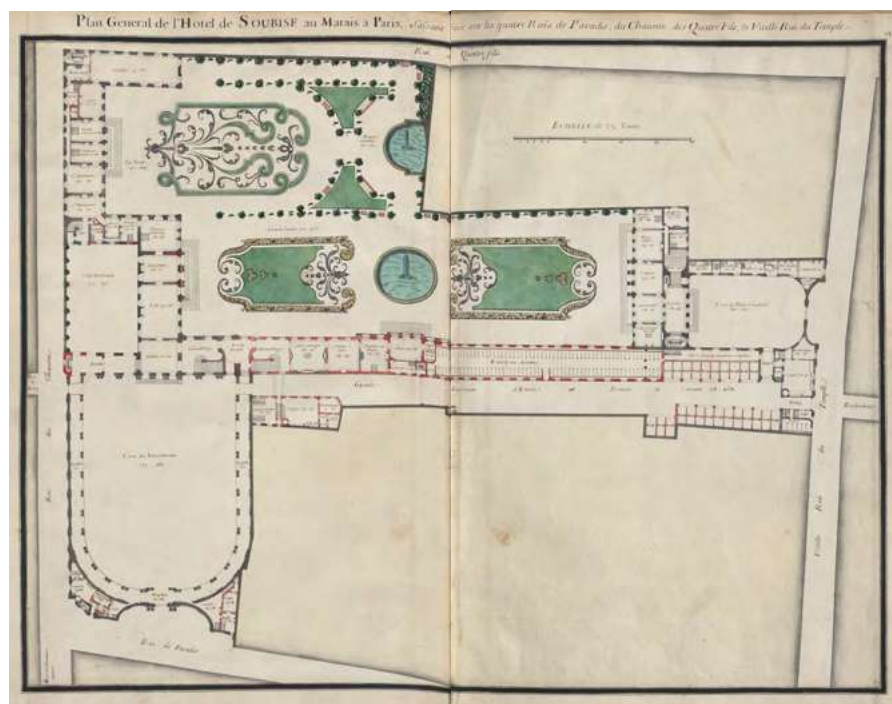
Les jardins des Archives sont agrémentés d'arbres remarquables à plus d'un titre. Le majestueux *Aesculus indica*, ou marronnier de l'Himalaya, dans le jardin d'Assy-Breteuil est le seul individu de son espèce à Paris. Âgé d'environ 150 ans, il côtoie, dans les allées sinueuses à l'anglaise, une autre curiosité arboricole. En 1975, des milliers de jeunes lecteurs de *Pif Gadget* ont planté la bouture de sapin fournie avec le n° 347 du magazine. Parmi eux, le fils du directeur des Archives nationales, alors logé sur place avec sa famille. Son sapin est toujours là, et il a bien grandi !

Le vaste chantier qui les rendait inaccessibles est aujourd'hui achevé. Il a permis la restauration et l'aménagement des hôtels particuliers de la partie orientale du site, qui accueillent désormais plusieurs services de l'administration centrale du ministère de la Culture. Les jardins ont bénéficié, quant à eux, d'une amélioration notable de leur accessibilité. Des allées adaptées aux personnes à mobilité réduite (pavés arasés, sable stabilisé) ont été aménagées dans l'ensemble des espaces. L'éclairage a été renforcé pour sécuriser la circulation et pour mettre

en valeur le patrimoine bâti. Une bonne raison de venir ralentir le pas lors d'une flânerie botanique et historique dans ces lieux méconnus, comptant plus de 300 espèces végétales et un ensemble de monuments historiques remarquables.

Sur les traces de Le Nôtre

Façonnés au fil des siècles à partir des terrains agricoles du Marais médiéval, les jardins des Archives agrègent ceux d'anciennes propriétés. Le jardin de Mademoiselle de Guise, aménagé en 1667 par le jardinier du roi André Le Nôtre, se voit



▲ L'architecte Pierre-Alexis Delamair a dessiné en 1714 le plan des hôtels de Soubise et de Rohan, reliés par les parterres de leur jardin commun. © Munich/Bayerische Staatsbibliothek



◀ Événement en juin : la réouverture au public des jardins de l'hôtel de Rohan. Un havre de paix au cœur du vieux Paris.
© Christelle Bordesoules/Archives nationales de France

transformé au XVIII^e siècle par la famille de Rohan-Soubise. Le dessin des pelouses, qui s'étendent aujourd'hui entre l'hôtel de Rohan et les Grands Dépôts des Archives nationales, évoque les parterres de broderie à la française plantés alors. Le long de la ruelle de la Roche, qui dessert le site d'est en ouest, les jardins des hôtels d'Assy, de Breteuil et de Fontenay sont embellis, en 2011, par Louis Benech. Le paysagiste redessine l'ancien parcellaire. À l'emplacement des écuries démolies de l'hôtel de Soubise, il crée notamment un petit cabinet de verdure dans la perspective du jardin de Jaucourt. Touristes et riverains pourront à nouveau y faire halte et jouir d'une pause au calme, à l'ombre bienfaisante des gattiliers, des arbres de Judée et des plaqueminiers. ●

En pratique

► ENTRÉES :

- par le 60, rue des Francs-Bourgeois ;
- par le 11, rue des Quatre-Fils - 75003 Paris.

► HORAIRES :

- printemps-été, tous les jours (8 h-20 h), à partir du 1^{er} dimanche de mars jusqu'au dernier samedi d'octobre ;
- automne-hiver, tous les jours (8 h-18 h), à partir du dernier dimanche d'octobre jusqu'au dernier samedi de mars.

ARCHITECTURE

Quand l'art rencontre les archives

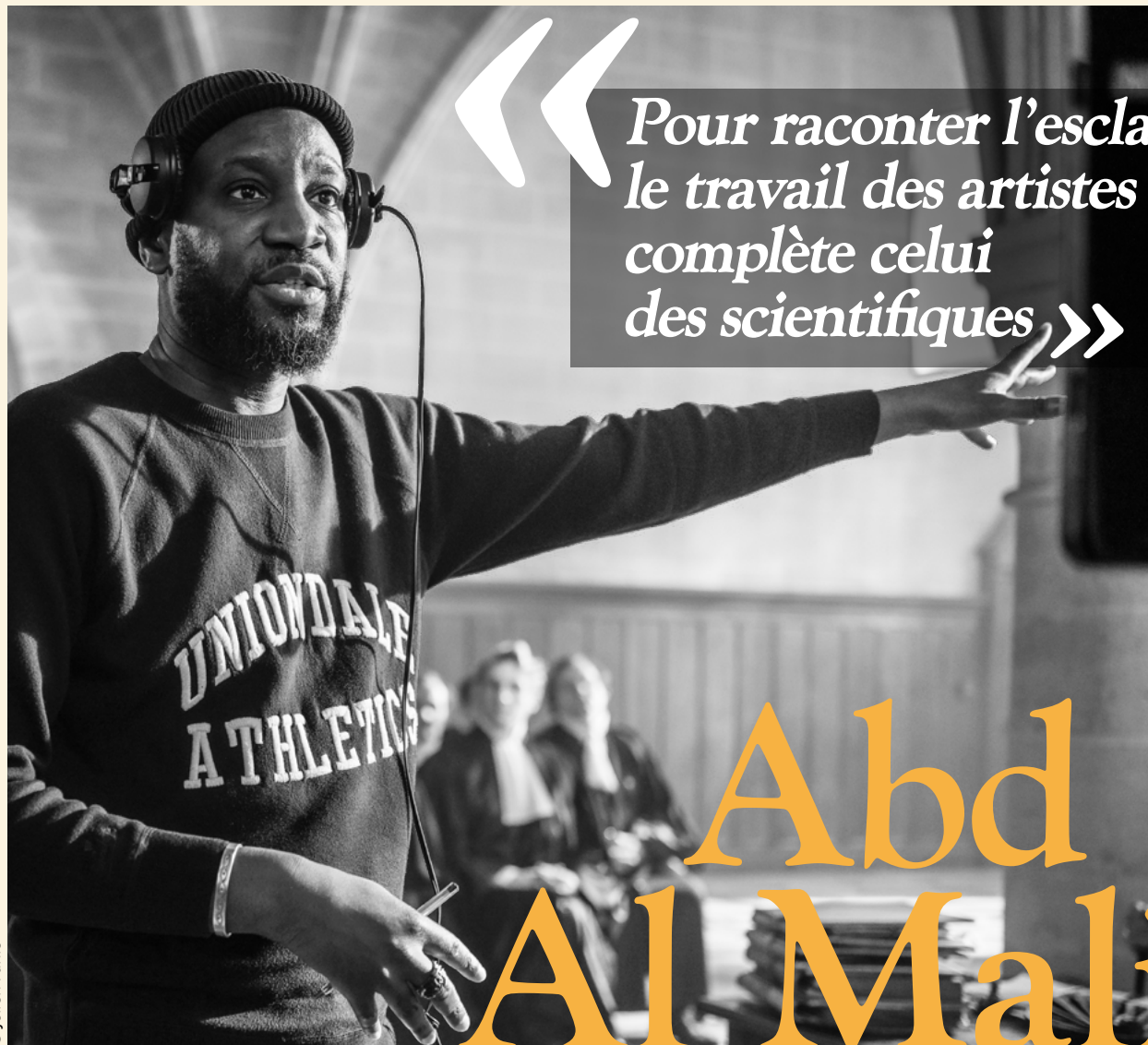


©AUC ArtefactoryLab & Pieter Vermeersch 2025

Instauré en 1951, le «1% artistique» dans les constructions publiques vise à soutenir la création contemporaine. Le site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine/Saint-Denis, dont l'extension ouvrira en 2027, bénéficie de ce dispositif.

Par Valérie Abrial, directrice de la Communication et du Mécénat

Inauguré en 2013 à Pierrefitte-sur-Seine, le bâtiment des Archives nationales, ayant atteint sa capacité de stockage maximale, opère actuellement des travaux de construction s'élevant à plus de 70 mètres. Cet édifice de grande hauteur limite son emprise au sol afin de préserver l'espace végétalisé en périphérie. Dans cet objectif d'équilibre spatial, c'est le projet du créateur belge Pieter Vermeersch qui a été retenu pour le «1 % artistique». *«Les archives jouent un rôle particulier : d'une part, elles cherchent à ralentir l'effet du temps sur la mémoire physique d'une nation en conservant les documents et les données et, d'autre part, elles accélèrent le rythme de ce même continuum grâce à la numérisation et à l'accessibilité. L'archive se trouve donc à la croisée des chemins, entre décélération et accélération, entre conservation et diffusion. C'est dans cette optique que j'ai élaboré ma proposition d'intégration artistique»,* explique Pieter Vermeersch dans le descriptif de son projet. L'œuvre *Hier, aujourd'hui et demain* consiste en une peinture murale appliquée sur les plaques métalliques de la façade ouest de l'extension. Il s'agit d'un dégradé obtenu à partir de 468 teintes. Ses variations sont si subtiles que l'œil le percevra comme parfaitement fluide. La couleur devient dès lors représentation du temps dans l'espace. ●



« Pour raconter l'esclavage,
le travail des artistes
complète celui
des scientifiques » »

Abd Al Malik

© Julien Panie

Il y a 25 ans, le 10 mai 2001, était adoptée la loi sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité. Abd Al Malik, réalisateur du film *Furcy, né libre*, s'attache au rôle des artistes pour transmettre et rendre accessible ce pan de l'histoire française. Une démarche qui fait écho à celle des Archives nationales et des scientifiques.

Entretien réalisé par Nesma Kharbache, rédactrice en chef

Qui est Furcy Madeleine, sujet de votre dernier film sorti au cinéma le 14 janvier dernier ? Et comment avez-vous découvert ce personnage réel ?

Furcy est un homme né libre, mais maintenu en esclavage à La Réunion, au XVIII^e siècle. Il a mené une longue bataille judiciaire, de 1817 à 1843, pour faire reconnaître ses droits, avec le soutien d'abolitionnistes. Ce sont de jeunes Réunionnais qui me l'ont fait découvrir. Ensuite, j'ai lu *L'Affaire de l'esclave Furcy*, du journaliste littéraire Mohammed Aïssaoui. Pour mon film, qui en est une libre adaptation, je me suis aussi documenté en consultant les minutes du procès.

Qu'est-ce qui vous a marqué dans le parcours de Furcy ?

Quand j'ai terminé le livre, la première chose qui m'est venue à l'esprit a été « *Furcy, c'est moi !* ». S'il n'avait pas appris à lire et à écrire en cachette, rien n'aurait été possible. Et, moi qui viens des quartiers populaires avec toutes les difficultés qu'on connaît, si je n'avais pas eu accès à l'éducation et au savoir, je ne serais jamais devenu l'homme que je suis. L'éducation m'a aidé à transcender ma condition sociale comme elle a aidé Furcy à transcender sa condition d'esclave. Il y a quelque chose de puissant dans son rapport à l'éducation.

Quel message porte votre film ?

Avec *Furcy, né libre*, j'ai fait un film sur l'abolition de l'esclavage. Je voulais incarner sur grand écran le combat de Furcy qui se libère de lui-même. Il fait l'acte premier : se rendre au tribunal d'instance de Saint-Denis de La Réunion pour assigner son maître en justice et « réclamer sa liberté ». Il obtiendra le soutien du procureur général et abolitionniste Gilbert Boucher. Furcy se libère de ses chaînes et de la servitude en décidant de n'être ni marron ni violent : il choisit la justice. D'un point de vue méthodologique, c'est primordial ! Cet homme qui subit l'esclavage s'inscrit dans le temps long pour conquérir ses droits : son combat judiciaire a duré vingt-sept ans ! Dans notre société de l'instantanéité, où l'on veut que tout change tout de suite, de manière déresponsabilisée, mon film montre que les valeurs fondamentales nécessitent du temps pour s'implanter en profondeur et produire un changement civilisationnel. Furcy nous apprend cela.

À savoir

Les Archives nationales conservent des traces de la traite des noirs dans les fonds. Ceux du ministère de la Justice et de la Cour de cassation sont particulièrement riches. Partenaires de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, les Archives nationales transmettent la connaissance de l'histoire de la traite. Ainsi, en 2022, elles ont présenté au public le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848, dans leur cycle d'expositions « Les Remarquables ».

Bio express

Né en 1975 à Paris, Abd Al Malik a grandi au Congo, puis à Strasbourg. D'abord rappeur, il publie son autobiographie *Qu'Allah bénisse la France*, en 2004. Il y relate son cheminement pour sortir de la délinquance et le soutien d'une enseignante pour suivre des études de philosophie et lettres classiques. Il sort son premier album solo, *Gibraltar*, en 2006. Admirateur d'Aimé Césaire, influencé par Jacques Brel, il a composé pour Juliette Greco. L'artiste, qui a reçu de nombreux prix, a une large palette : musique, poésie, essai, théâtre... *Furcy, né libre* est son deuxième film.

Les Archives nationales conservent des documents institutionnels comme le rapport du procureur général de la Cour de cassation Gilbert Boucher, que joue Romain Duris dans votre film. Certains de ces documents rapportent, de façon indirecte, la parole des esclavisés. Ces témoignages éclairent la recherche. À votre avis, quel est l'intérêt de ce travail historique aujourd'hui ?

Beaucoup de problématiques actuelles sont directement liées à l'esclavagisme et au colonialisme. Si on veut comprendre ce qui se passe dans nos sociétés, on a le devoir d'étudier l'histoire et de questionner les historiens, les intellectuels, les universitaires. Mais ce travail des scientifiques, parfois aride, ne peut avoir un impact réel sur le peuple que s'il est porté par celui des artistes. La fiction permet de vulgariser, de manière positive, les résultats de la recherche, de l'incarner et de la rendre accessible par l'imaginaire.

L'approche artistique contribue donc à raconter l'esclavage ?

La nature a horreur du vide ! Si nous, artistes, n'habitons pas ce narratif-là, on se retrouve face à des esprits chagrins qui, eux, racontent une histoire souvent fautive ; une fiction qui nous sépare, racialise l'histoire et essentialise certains êtres... Je considère mon travail d'artiste comme complémentaire de celui des scientifiques

et des universitaires. Mon film dialogue avec le livre de Mohammed Aïssaoui et avec les institutions scientifiques comme les Archives nationales. Peut-être que *Furcy, né libre* aura-t-il incité le public à lire son essai et à se renseigner sur les travaux universitaires ?

Le 10 mai 2026 marque les 25 ans de l'adoption de la loi Taubira sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crime contre l'humanité. Quel sens donnez-vous à cette actualité, à un moment où l'esclavage et la recherche le concernant demeurent des sujets controversés, souvent abordés à des fins politiques ?

Le travail de mémoire – artistique, historique, législatif... – sur cet épisode de l'histoire de France est symbolique. Et, en France, on a conscience de l'importance du symbole ! Lorsqu'on aborde ce sujet, on s'inscrit dans un long travail mémoriel et de réconciliation : de soi avec soi-même, de soi avec les autres. Célébrer des moments symboliques, comme l'adoption de la loi Taubira, permet de se souvenir tous ensemble. C'est primordial pour ne pas balayer cette histoire d'un revers de main ni magnifier des amnésies meurtrières, qui amènent de la division, des peurs et des regards biaisés sur l'autre.

► Lire la suite
de l'interview :



PARTENARIAT

L'Aube raconte son histoire médiévale avec les Archives nationales

En décembre 2023, les Archives départementales de l'Aube sollicitent les Archives nationales en vue d'une ambitieuse exposition sur la Champagne au Moyen Âge. Résultat de ce partenariat scientifique : *Passavant le meilleur!* visible à Troyes de mai à octobre.

Par Jean-François Moufflet, conservateur au département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, Anne Le Foll et Natacha Villeroy, chargées des prêts aux expositions

En 2012, une exposition consacrée aux Templiers, présentée à l'hôtel de Soubise, a conduit les Archives départementales de l'Aube et les Archives nationales à nouer un partenariat pour mettre en commun leurs richesses patrimoniales. Aujourd'hui, les Archives de l'Aube sont à l'initiative d'une exposition sur la période faste de la Champagne médiévale, intitulée *Passavant le meilleur!** À travers de nombreux manuscrits et œuvres d'art, cette exposition révèle combien la Champagne a été un exceptionnel foyer économique, culturel et artistique. Elle traite de la situation politique du comté,

qui s'est incarnée à travers les actes de gouvernement produits par les comtes et comtesses, ainsi que leur administration. Dès lors, la participation du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime des Archives nationales pour la sélection des pièces paraît incontournable : les archives des comtes de Champagne sont conservées dans le Trésor des chartes des rois de France. En effet, lorsque la Champagne, au gré des successions et des mariages, entre définitivement dans le domaine royal, son chartier est transféré à Paris en 1361.

▲ En 1212, la comtesse Blanche de Navarre rend une ordonnance sur le duel judiciaire pendant la minorité de son fils Thibaud IV (J 198A, n° 20).
© Archives nationales de France

Grâce à la mobilisation de la Mission des prêts aux expositions et des ateliers des Archives nationales pendant plus de deux ans, un prêt exceptionnel de 51 pièces remarquables est accordé. La moitié des archives prêtées et des sceaux ont bénéficié d'opérations de restauration. Ensuite, les documents ont été numérisés, fixés sur des supports, puis conditionnés dans des boîtes sur mesure afin d'assurer la meilleure protection pendant le transport. Après plus de deux ans de préparation, ces documents sont au cœur de l'exposition auboise *Passavant le meilleur! La Champagne au temps des comtes*, qui ouvrira ses portes le 5 mai prochain. ●

* « Passavant le meilleur » : devise des comtes de Champagne qui signifie « Passe avant le meilleur ».



Le mot du partenaire

Arnaud Baudin,
directeur adjoint des archives et du patrimoine de l'Aube

« En consacrant son année culturelle à l'histoire du comté de Champagne, le Département de l'Aube met en lumière une période faste du territoire : succès des foires, intensité des échanges intellectuels et artistiques, accession des comtes au trône de Navarre. Lors de l'union au domaine royal, les archives comtales intègrent le Trésor des chartes des rois de France, que conservent les Archives nationales. Les pièces qu'elles nous prêtent – en dialogue avec les manuscrits, œuvres d'art et pièces archéologiques – contribuent à la compréhension de la politique comtale en matière féodale, sociale et religieuse. »

Passavant le meilleur! La Champagne au temps des comtes

► **DATES :** 5 mai-31 octobre 2026, du mardi au dimanche (10 h-18 h).

► **LIEU :** Hôtel-Dieu/Cité du Vitrail - 31, quai des Comtes-de-Champagne - 10000 Troyes.

À savoir

Le Caran accueille une exposition itinérante réalisée par les Archives de l'Aube et la « Route médiévale de Rachi en Champagne » : *Juifs de Champagne au cœur de la vie médiévale*. Présentée sur panneaux, elle s'accompagne de conférences et de visites guidées par le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme.

► **DATES :** jusqu'au 30 juin, de 9 h à 17 h (entrée libre).

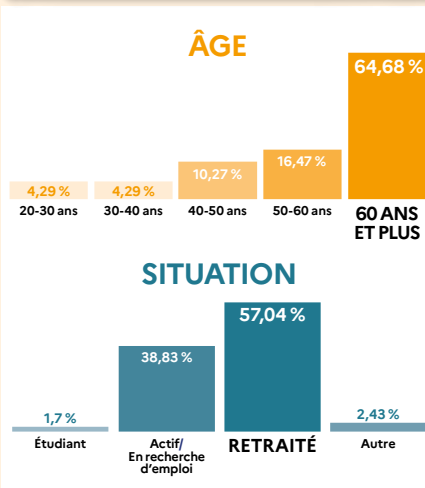
► **LIEU :** hall du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales - 11, rue des Quatre-Fils - 75003 Paris.

Enquête de lectorat: les résultats

Deux ans après sa nouvelle formule, *Mémoire d'avenir* a lancé une enquête auprès de son lectorat, lors du n° 60. Et 425 lecteurs et lectrices y ont répondu, soit plus de 11 % de ses abonnés. Principaux résultats et tendances.

Le questionnaire encarté dans le n° 60 a obtenu 158 réponses papier. La version en ligne*, plus complète, a recueilli 267 réponses.

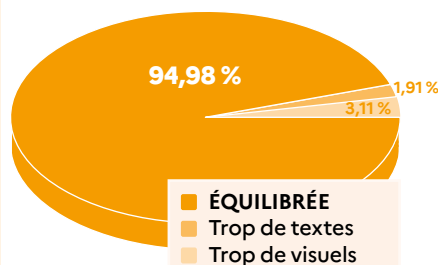
PROFIL DES LECTEURS ET LECTRICES



PERCEPTION ET AVIS

94,57 % des abonnés jugent *Mémoire d'avenir* agréable à lire.

La proportion textes et images vous paraît:



95,13 % apprécient les reproductions de documents d'archives.

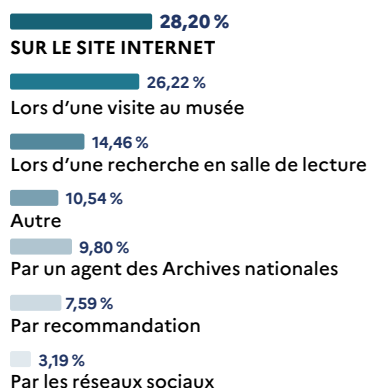
Quels types d'articles préférez-vous ?



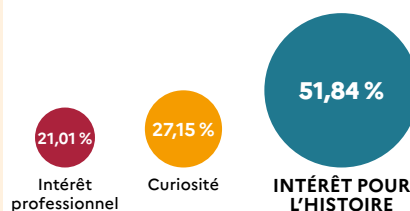
86,88 % jugent la lecture de *Mémoire d'avenir* accessible à tous.

RELATION AU MAGAZINE

Comment avez-vous découvert *Mémoire d'avenir* ?



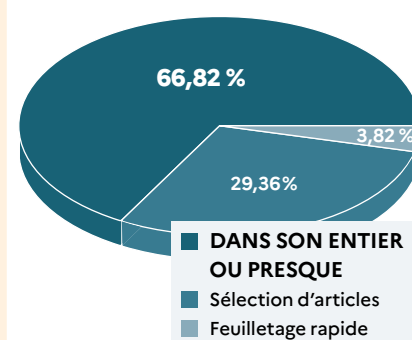
Vos motivations pour le lire :



Depuis combien de temps le lisez-vous ?

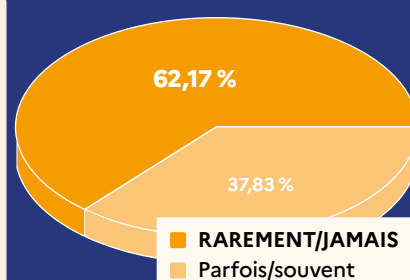


Comment le lisez-vous ?

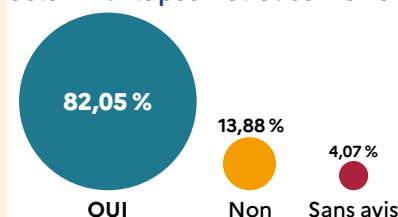


USAGES

Utilisez-vous les QR codes pour accéder aux compléments en ligne ?

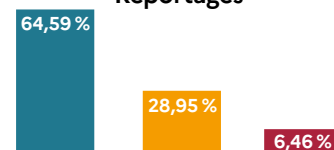


La gratuité de *Mémoire d'avenir* est-elle déterminante pour votre abonnement ?

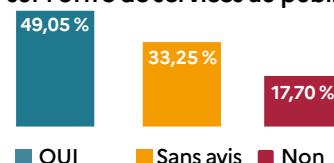


ÉVOLUTIONS POSSIBLES

Aimeriez-vous lire plus de :



Informations pratiques sur l'offre de services au public



94,02 % des abonnés recommandent *Mémoire d'avenir* à leur entourage. Un grand merci !

LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À VOIR

Les Archives hors les murs

Partout en France et dans le monde, les Archives nationales prêtent des documents historiques. Les expositions du moment.

• *Explorations, une affaire d'État ?*

Le musée de l'Armée présente *Explorations, une affaire d'État ?*

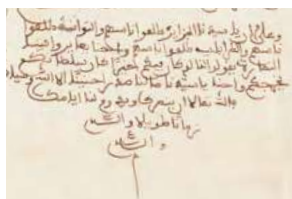
Consacrée aux explorations militaires depuis le milieu du XVIII^e siècle, cette exposition éclaire l'articulation entre science, pouvoir et armée. En effet, la frontière entre mission scientifique et conquête territoriale est parfois mince. Les documents que prêtent les Archives nationales illustrent différentes thématiques de l'exposition : depuis les premières expéditions de La Pérouse ou de Dumont d'Urville jusqu'aux explorations des terres australes par Paul-Émile Victor.



◀ Carte des explorations exécutées par les corvettes l'Astrolabe et la Zélée dans les régions circumpolaires, en 1840 (MAP/6JJ/11A, pièce 58).
 © Archives nationales de France

DATES : du 15 avril au 16 août.

LIEU : Hôtel national des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 Paris.



▲ Dans cette lettre anonyme de 1735, 48 Marocains, prisonniers en France (dont cinq achetés à Malte par des pèlerins) supplient leur sultan Moulay Abdallah de les faire libérer (AE/B/1/830). © Archives nationales de France

DATE : jusqu'au 19 juillet.

LIEU : Institut du monde arabe - 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, place Mohammed-V - 75005 Paris.

• *Esclaves en Méditerranée, XVII^e-XVIII^e siècle*

Le musée de l'Institut du monde arabe présente l'exposition *Esclaves en Méditerranée, XVII^e-XVIII^e siècle*. Elle retrace l'histoire des esclaves musulmans dans l'Europe méditerranéenne à la fin de l'époque moderne, en donnant voix à des parcours longtemps invisibilisés. Capturés ou achetés par des chrétiens, ces hommes et ces femmes furent employés comme galériens, ouvriers navals, domestiques, voire comme assistants d'artistes. Les Archives nationales prêtent un registre de dépenses de l'artiste Pierre Puget, illustrant la présence d'esclaves dans son atelier, au XVII^e siècle, et une lettre en arabe d'esclaves maures sollicitant leur libération.



À VOIR

Marc Bloch, un historien et résistant au Panthéon

Le 23 juin 2026, Marc Bloch entrera au Panthéon, 82 ans après sa mort. Le 16 juin 1944, il est assassiné par la Gestapo. Le résistant a enduré tortures et interrogatoires des agents du SS Klaus Barbie, dont le procès-verbal est conservé aux Archives nationales. À cette occasion, le Centre des monuments nationaux présentera l'exposition ***L'esprit de l'histoire***.

Elle montrera comment s'est forgée la personnalité de cet homme, historien, combattant et résistant. Les documents proviennent notamment de sa famille et des Archives nationales comme le manuscrit de son livre posthume, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Très tôt, Marc Bloch s'intéresse à l'histoire médiévale. Une passion dont les Archives nationales gardent la trace : c'est le jour de ses 20 ans qu'il est venu consulter son premier recueil de chartes médiévales, coté LL 77.

DATES : 25 juin-fin décembre.
LIEU : Panthéon - place du Panthéon - 75005 Paris.